



Située sur les coteaux qui bordent le gave, la boucle du trou du loup offre une vue imprenable sur une grande partie de la chaîne des Pyrénées. Les terres de la plaine, enrichies par les alluvions, permettent une agriculture céréalière florissante.

Départ : 3 km au nord de Denguin. Depuis le village et la RN 117, prendre la route du hameau de Peyrou. Après être passé sous la voie ferrée, à la fourche, prendre la route à gauche, puis à droite à la fourche suivante et continuer tout droit.

Passer sur l'autoroute, le départ du circuit se situe à l'intersection suivante. Parking le long du bois.

D Au niveau de la maison, prendre la piste qui monte à gauche. Rester sur ce chemin de terre, il

longe le bois pour arriver sur une zone dégagée.

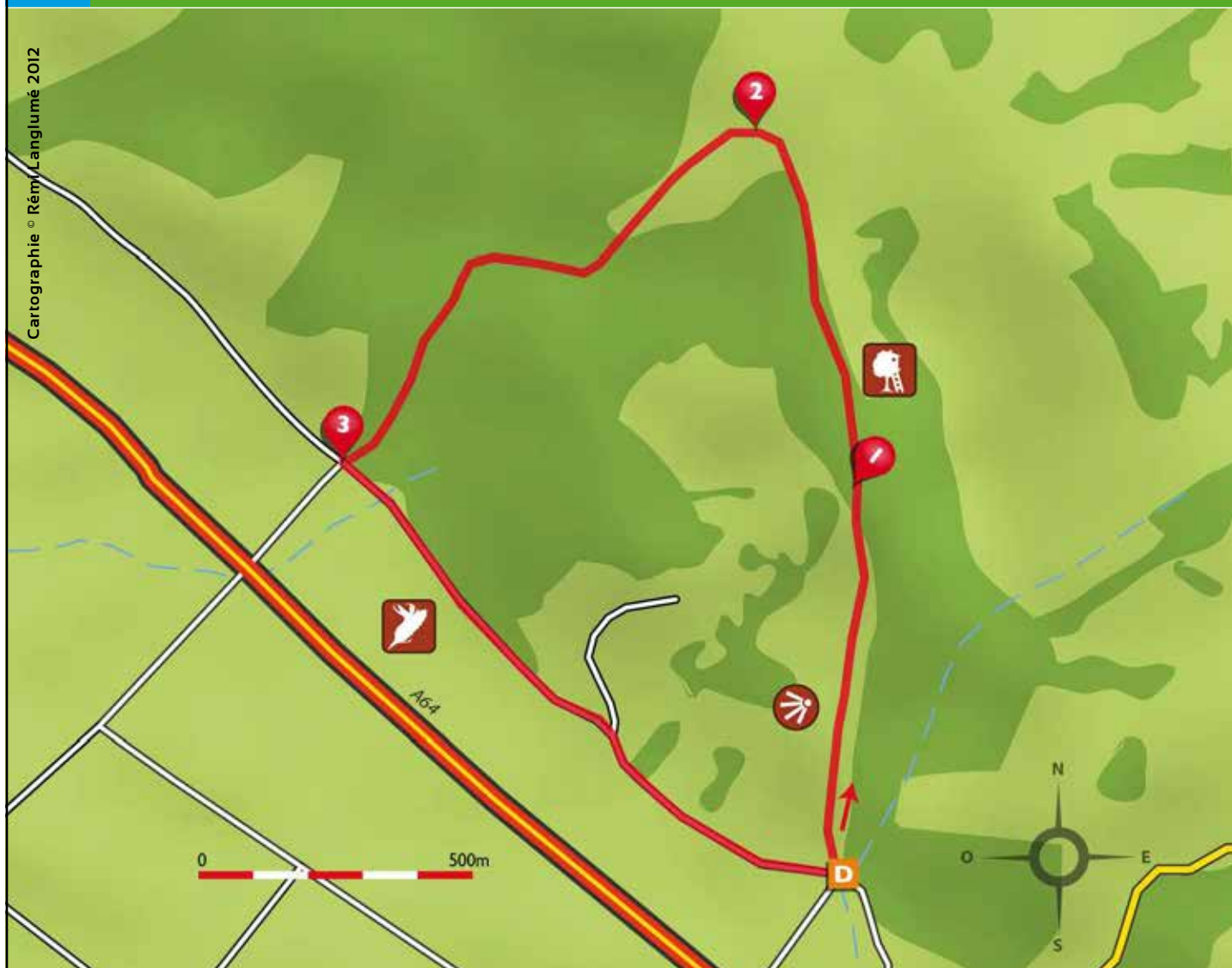
- 1 Au croisement, une palombière se trouve sur la droite du sentier. Prendre la piste qui part à droite.
- 2 Au croisement, à proximité du sommet (qui se trouve un peu plus loin à droite), tourner à gauche sur la piste qui descend. Rester sur le chemin principal jusqu'au point 3.
- 3 Intersection avec plusieurs routes goudronnées : prendre celle qui part à gauche. Continuer tout droit jusqu'à l'arrivée.



NIV
2

CIRCUIT N°11

BOUCLE DU TROU DU LOUP



D 3km au nord de Denguin
sur le cami salié.



1h15



3,9km



115m

A ne pas manquer

- panorama sur les Pyrénées et la plaine du gave



Renseignements complémentaires auprès de :

Communauté de Communes du Mieu de Béarn
4, rue principale - 64230 Poey de Lescar
Tél. 05 59 68 79 80 - <http://randonnees.mieydebearn.fr>

www.rando64.fr

à pied, en vtt ou à cheval, découvrez le Béarn et le Pays basque !





RECOMMANDATIONS

LÉGENDE DE LA CARTE

-  Faune et flore remarquable
-  Forêt arbre ou haie remarquable
-  Vignoble
-  Palombière
-  Fontaine
-  Culture
-  Maison béarnaise remarquable
-  Patrimoine remarquable
-  Pont romain
-  Travail
-  Puit
-  Moulin
-  Aire de pique nique
-  Point de vue
-  Point de départ
-  Point intermédiaire

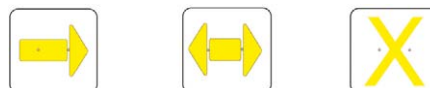
COMMENT CHOISIR VOTRE RANDONNÉE

Les randonnées sont classées par ordre de difficultés.

-  Randonnée n'excédant pas 1 heure et 4,3km accessible à tous.
-  Randonnée de 1h à 2 heures 6,2km maxi accessible à tous.
-  Randonnée de 2h à 3 heures 9,5km maxi, pour marcheur.
-  Randonnée au delà de 3 heures et 9,5km, pour randonneur.

LE BALISAGE

Pour vous guider, vous trouverez dans ce topoguide le tracé de votre randonnée sur fond de carte IGN 1/25000. Sur le terrain, suivez les fléchages de couleur jaune.



A la croisée des chemins ou aux carrefours délicats vous rencontrerez des panneaux directionnels avec le numéro et le nom de l'itinéraire.



AVANT DE PARTIR

- Choisissez votre randonnée en fonction de votre expérience et de vos capacités d'endurance.
- Equipez-vous correctement : sac à dos, gourde, coupe-vent, vêtements chauds, chaussures montantes à semelles crantées, chapeau, lunettes, crème solaire et pique-nique.
- N'oubliez pas de vous protéger du soleil, emportez toujours avec vous : lunettes de soleil, crème solaire et couvre-chef.
- Veillez à emporter une nourriture adaptée à l'effort et au moins 1 litre d'eau par personne.
- Pour consulter les bulletins de météo locale composez le 08 92 68 02 64.
- Respectez la faune, la flore et les activités humaines : soyez discret, gardez les chiens en laisse pour ne pas effrayer les animaux, merci de fermer les barrières après votre passage.
- Respectez les propriétés privées. Une barrière ouverte doit être refermée.
- Respectez la nature : pas de déchets, évitez la cueillette de fleurs, champignons..., n'allumez pas de feu.
- Les chiens doivent être tenus en laisse.
- La prudence est recommandée pendant les périodes de chasse.
- Les enfants nécessitent toute votre attention.
- Le balisage du terrain reste prioritaire sur les informations présentes dans les différents ouvrages. Ne quittez pas les itinéraires, vous ne verriez plus d'indication de direction.
- Les chemins de randonnées vous sont proposés gratuitement, vous les empruntez sous votre totale responsabilité.